

ALPES DU SUD

Un risque d'avalanche marqué, aujourd'hui, sur tous les massifs

» La carte d'estimation du risque d'avalanche de Météo France pour la journée de ce mardi place tous les massifs en risque marqué (trois sur une échelle de cinq). Des départs spontanés pourront avoir lieu et ce quelle que soit l'orientation des pentes. Dans le Champsaur et le Dévoluy, le manteau neigeux est particulièrement piégeux avec de nombreuses plaques à vents pouvant se déclencher au passage d'un skieur. Dans le Pelvoux et le Thabor, de nombreuses plaques dures ou friables sont sensibles. Dans le Queyras et l'Embrunais-Parpaillon, le risque est de 3 au-dessus de 2000m avec de grosses plaques entre 2200 et 2500 m d'altitude, sensibles au passage de plusieurs randonneurs ou skieurs.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

La RD 4085 entre Castellane et Senez fermée plus longtemps que prévu

» La RD 4085, entre les communes de Castellane et Senez, dans sa traversée de la cluie de Taulanne est fermée depuis le 18 septembre. Le Département 04 doit procéder à des travaux pour sa sécurisation. Une importante masse rocheuse d'environ 700 m³ et 2 000 tonnes, qui surplombe la route d'une vingtaine de mètres, est exposée à un risque de déstabilisation lors des cycles gels-dégels. Les travaux de suppression de la masse instable sont quasiment achevés avec des dégâts sur la route qui restent à ce jour très limités. Les intempéries de ces dernières semaines et les problématiques techniques rencontrées ont cependant retardé le chantier. D'importantes opérations de purges des matériaux instables aux abords de la chandelle supprimée restent à réaliser et nécessitent une prolongation de la coupure de route au-delà du 29 décembre. Les travaux se prolongeront donc sur le mois de janvier pour une durée restant à préciser à l'issue des expertises géotechniques en cours.

VOTRE RÉGION

LITTÉRATURE | Au moment où sort "Le Semeur", film de Marine Francen, gros plan sur le livre qui lui a donné vie

"L'Homme semence", un texte sublime au destin hors du commun

Le 15 novembre dernier sortait un film intitulé "Le Semeur", un film de Marine Francen, un premier long-métrage qui a obtenu le Prix de la meilleure jeune cinéaste au Festival de Saint-Sébastien et le Prix du jury des jeunes au Festival de Saint-Jean-de-Luz. Un long-métrage tiré de "L'Homme semence", un livre publié aux éditions Parole en 2006 et écrit en... 1919.

"En 1852, Violette Ailhaud est en âge de se marier quand son village des basses-Alpes est brutalement privé de tous ses hommes par la répression qui suit le soulèvement républicain de décembre 1851. Deux ans passent dans un isolement total. Entre femmes, serment est fait que si un homme vient, il sera leur mari commun, afin que la vie continue dans le ventre de chacune".

Une fulgurance littéraire pour un début de mystère

Ce qui surprend, au premier abord, c'est la minceur du livre, superbe petit objet que l'on a envie de garder tout près, contre soi.

37 pages qui, dès les premières lignes, vont révéler un texte sublime : "...Nos corps vides de femmes sans mari se sont mis à résonner d'une manière qui ne trompe pas... Nos mains s'empoignent et nos doigts se serrent à en craquer les jointures : notre rêve est en marche, glaçant d'effroi et brûlant de désir". Des mots qui claquent à en faire mal tellement ils sont beaux. Comme si l'auteur était allée les chercher là où personne n'imaginerait les trouver, dans ces ventres vides de semence, mais tellement forts



Alban Lenoir, héros du film "Le Semeur", le maréchal-ferrant du livre "L'Homme semence". Photo ARP Sélection

de vie. Dans la préface, Violette Ailhaud, l'auteure, nous dit écrire ce texte « pour raconter ce qui s'est passé après l'hiver 1852 parce que, pour la seconde fois en moins de 70 ans, notre village vient de perdre tous ses hommes sans exception. Le dernier est mort le jour de l'Armistice, le 11 novembre dernier. » S'enchaîne alors un hymne à la vie bien loin des batailles de sexes, criant au contraire à la nécessité des deux pour faire monde. Une histoire aux confins de notre humanité dont la beauté suffit à faire jaillir en chacun de nous l'idée même de pourquoi nous sommes sur terre.

Mais voilà, à côté de cette

fulgurance littéraire, de cette totale sidération si courte et si profonde en même temps, l'ombre d'un doute s'amuse à faire planer sa part de mystère.

Un manuscrit passé 33 ans sous silence

Les faits se passent en 1852. Le manuscrit est lui rédigé en 1919, soit plus de soixante ans après, puis glissé, par son auteure, parmi les papiers de sa succession, et déposé chez un notaire. Violette Ailhaud meurt en 1925, mais le notaire a ordre de n'ouvrir l'enveloppe qu'en 1952. Oh, rassurons-nous, si mystère il y a, il n'a sans doute rien à voir avec un code

secret émanant d'un peintre du Cinquento, ni avec l'existence d'une quelconque société secrète que l'on découvrirait au fond d'une chapelle. Une énigme qui s'amplifie pourtant un peu plus quand on apprend qu'une autre consigne indiquait que le manuscrit devait être confié à l'aîné des descendants de Violette, de sexe féminin exclusivement, ayant entre 15 et 30 ans.

Yveline, 24 ans alors, s'est donc retrouvée en possession du texte, texte qu'elle a confié aux éditions Parole en... 2006, soit, là encore, 54 ans après qu'elle ait été en sa possession.

Une histoire suffisamment troublante pour qu'un jour-

naliste, Vincent Quivy en l'occurrence, auteur de "Qui n'a pas tué John Kennedy ?", s'intéresse à cette histoire et avoue ses doutes quant à l'authenticité de l'auteure et la véracité des faits en tant qu'historien vécue. En effet, après s'être interrogé sur tous les points soulevés plus haut, il est allé enquêter sur place et n'a pas trouvé traces de Violette Ailhaud.

D'après Vincent Quivy, Jean Darot, directeur des éditions Parole, s'il dit ne rien savoir de plus, reconnaît qu'il y a beaucoup de chances pour que Violette Ailhaud ne soit pas l'auteur de "L'Homme semence", et qu'elle n'a sans doute jamais existé. Pour le journaliste, derrière ce pseudonyme pourrait bien se cacher Maria Borrelly, institutrice comme Violette, et décédée en 1963, amie de Jean Giono, auteure de trois romans dont le style révèle, selon le journaliste, quelques similitudes avec le texte qui nous intéresse.

Réalité ou fiction ?

Il appartient à chacun de partir sur les traces de Violette Ailhaud pour se faire sa propre idée.

Mais quand on la chance de tomber sur des lignes d'une telle beauté dont la force inouïe, elle, est bien réelle, on se prend à penser qu'il importe peu de savoir qui les a écrites.

Les questions qu'il soulève, le plaisir qu'il dispense, se suffisent sans doute à notre joie, rappelant par là même qu'il n'y a pas une vérité, mais des vérités. Et quand c'est celle des mots, ne reste qu'à s'incliner.

Dossier réalisé par Gérald LUCAS



TROIS QUESTIONS À...

Jean Darot
Directeur des éditions Parole

« L'imagination de certains ne doit pas éclipser la force du texte »

→ Pourquoi, d'après vous, Violette Ailhaud a demandé à son notaire, que son manuscrit ne soit dévoilé qu'à partir de 1952 ?

«L'étude de notaire n'a fait qu'exécuter les ordres du déposant de l'enveloppe. On peut penser que l'actrice du texte souhaitait préserver les personnes impliquées dans cette histoire tant qu'elles pouvaient être vivantes.»

→ Comment expliquez-vous qu'Yveline, l'héritière au final cette histoire, ne vous l'ait apporté qu'en 2006 ?

«Yveline nous a apporté ce manuscrit en 2006 pour deux raisons :

- arrivé à un certain âge, le contenu ne lui paraissait plus aussi gênant que lorsqu'elle était jeune,

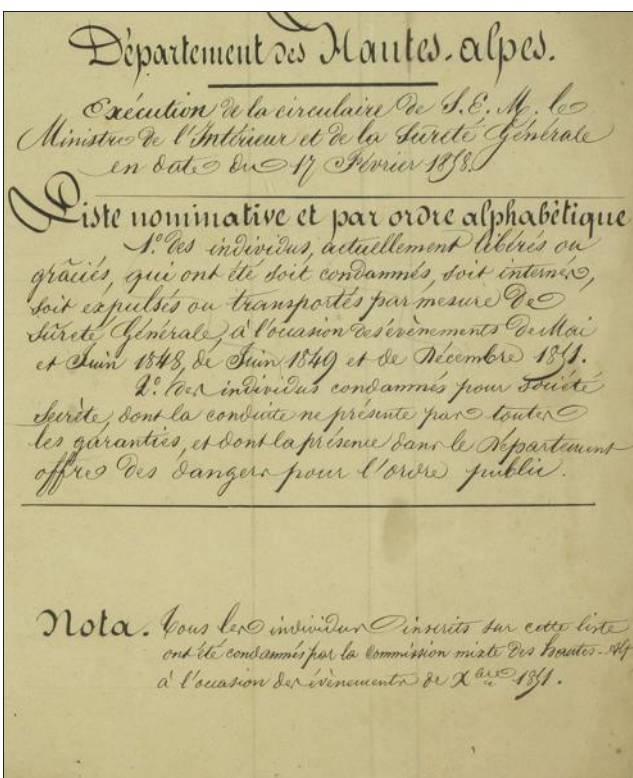
- le facteur déclenchant a été la découverte de notre collection naissante Main de femme. Pour elle, cela a été un signe. J'ajouterai que, contrairement à l'époque présente où l'on fait un livre de l'odeur de ses petites culottes, on ne pensait pas, si l'on n'était pas écrivain professionnel, publier ce qui

était du ressort de la vie privée.»

→ Pensez-vous que Maria Borrelly, comme le suppose Vincent Quivy, puisse être l'auteur de "L'Homme semence" et si non, voyez-vous quelqu'un d'autre qui ait pu l'écrire ?

«Paulette Borrelly, belle-fille de Maria Borrelly et gardienne de son œuvre, a affirmé à plusieurs reprises que rien dans les papiers de Maria ne permettait de penser qu'elle avait écrit ce texte. Je ne pense à personne d'autre. Mon métier n'est pas d'enquêter sur mes auteurs mais de transmettre des textes qui me paraissent indispensables de partager. Je voudrais rajouter quelque chose. Il y a effectivement beaucoup d'effervescence autour de ce texte, notamment au moment où sort le film "Le Semeur", enfant direct du livre. On ne peut empêcher la polémique autour de la naissance de cet ouvrage. Je regretterai, cependant, que l'imagination de certains prenne le dessus sur la force de cette œuvre.»

Le contexte historique



Liste nominative des personnes libérées et condamnées durant les événements de 1848, 1849 et 1851. Archives Départementales des Hautes-Alpes

L'article 68 de la Constitution de la Deuxième République disposait : "Toute mesure par laquelle le président dissout l'Assemblée nationale [...] est un crime de haute trahison. Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions ; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance ; le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les juges de la Haute Cour de justice se réunissent immédiatement, à peine de forfaiture". Pourtant, quelques mois avant la fin de son mandat, Louis Napoléon Bonaparte viole la constitution en conservant le pouvoir. C'est le coup d'État du 2 décembre 1851. Il édicte alors une série de décrets proclamant : la dissolution de l'Assemblée nationale, le rétablissement du suffrage universel masculin, une mise en place d'élections où le peuple est appelé à voter pour confier au président, par plébiscite, le droit d'établir une nouvel-

le constitution pour succéder à celle de la Deuxième République qui aura duré moins de quatre ans. Par ailleurs l'état de siège est proclamé : l'armée est ainsi chargée de l'ordre public. Dès le 8 décembre, trente-deux départements sont mis en état de siège et le pouvoir est localement donné aux autorités militaires qui, en quelques jours, maîtrisent rapidement les zones de résistance républicaine. Pendant 15 jours, celles-ci sont réprimées et, ponctuellement, des insurgés sont fusillés sommairement. Tous les républicains, même ceux n'ayant pas pris les armes, sont alors assimilés à des insurgés en puissance. C'est ainsi que, dans un premier temps, près de 27 000 personnes sont arrêtées, essentiellement dans le Sud-Est, le Sud-Ouest et quelques départements du Centre, 15 000 sont condamnés dont près de 10 000 déportés en Algérie et 239 au bagne de Cayenne.

Les artistes s'emparent du texte

«Quand Philippe Quiry, mon ami comédien, m'a donné à lire "L'homme semence", c'était un soir, tard. Je me suis dit : "Je jette un coup d'œil et je dors, je verrai ça demain". Je l'ai lu d'un trait et j'ai été bouleversée. Ce texte me donnait le coup de poing dont parle Kafka. Un livre qui vous réveille. C'était inhabituel pour moi. Depuis dix ans au moins, je fabriquais mes textes, convaincue qu'une bonne conteuse doit recréer l'oralité à partir de livres. Ce texte-là, cette manière d'écrire, m'ont touchée au vif. Je n'y pouvais rien changer, pas même une virgule. Je voulais l'apprendre tel quel et le donner ainsi, comme une parole. J'ai rencontré Jean Darot, le directeur des Éditions Parole, et je lui ai dit mon désir. Il m'a donné les droits au sens propre, me demandant comme seul retour que le texte soit partagé



Agnès Dumouchel contant "L'Homme semence" à Lovède. Photo DR

avec le plus grand nombre et que ma façon de le mettre en scène puisse toucher le public. Violette est une femme rurale, enracinée dans sa terre et dans ses émotions. Je suis tout le contraire : urbaine, déracinée dans ses migrations ré-

pétées, et plus intellectuelle qu'émotionnelle. Et pourtant, je m'y sens bien, très bien, dans la parole de cette femme. Je m'y reconnais. Elle me nourrit. Elle me chamboule et me porte. C'est cela que je veux partager avec le public.»